

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 85 (1988)
Heft: 12

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

Union romande des inspecteurs de ruchers

Les inspecteurs de ruchers de la Suisse romande se sont réunis pour leur rencontre annuelle à l'Ecole cantonale vaudoise d'agriculture de Grange-Verney sur Moudon le samedi 5 novembre 1988 par une belle journée d'automne. A 20 heures, M. Robert Steiger, président de l'Union, inspecteur cantonal des ruchers vaudois, ouvre l'assemblée et nous souhaite à tous la bienvenue. Il salue M. Philippe Chapuis, chef de la Station d'arboriculture de Marcelin sur Morges, M. le Dr Pellaton, vétérinaire cantonal vaudois, M. le Dr Imdorf, de la Station fédérale apicole du Liebfeld, M. Pierre Bovey, cinéaste à Romanel-sur-Lausanne, M. Jean-Paul Cochard, rédacteur SAR, M. Mommer, directeur de l'école, et M. Marcelin Matthey-Doret, doyen des inspecteurs, âgé de 86 ans, toujours présent à nos réunions et qui habite La Brévine.

La parole est donnée à M. Pellaton, vétérinaire cantonal. Heureux d'être parmi nous, il espère que les services cantonaux puissent nous rendre tous les services nécessaires pour combattre les maladies.

M. Mommer, directeur, nous présente les salutations de l'école et nous souhaite la bienvenue; il nous présente l'école, qui possède la Station cantonale de zootechnie et la Station cantonale de protection des plantes, 24 vaches laitières, 1 jument avec poulain, 20 à 30 bœufs à l'engrais, 24 truies d'élevage.

M. R. Steiger nous présente un rapport sur la situation et le développement du varroa dans le canton de Vaud et nous informe sur notre travail à l'avenir.

M. P. Bovey présente le film sur l'arboriculture: «Lutte intégrée et biologique».

M. Philippe Chapuis nous explique les différentes méthodes de traitement en arboriculture, ainsi que les organisations

telles que Galti, association à but non lucratif (74 groupes régionaux). Le but de ces groupes est de faire plutôt une production intégrée qu'une lutte intégrée, en essayant de réduire les traitements. Contrôles périodiques sur les différents insectes nuisibles; observer avant d'agir; choisir avant d'intervenir en ayant pour but la protection de l'environnement et de produire un fruit de bonne qualité.

Seuil de tolérance, estimation du coût du traitement et de la menace par absence de traitement. La Station cantonale d'arboriculture est toujours en étroite collaboration avec la Station fédérale de Changins. M. Chapuis nous explique l'homologation de produits, les différentes phases à passer; le temps d'homologation d'un produit dure de un à trois ans, mais peut aller jusqu'à quinze ans. M. Chapuis est fort applaudi pour son intéressant exposé.

M. Imdorf, de la section apicole du Liebfeld, répond à différentes questions qui lui sont posées. Il insiste sur la nécessité de se conformer strictement aux produits homologués pour la lutte contre la varroase. Ne pas utiliser de produits non homologués. Il insiste beaucoup sur la lutte intégrée. Malheureusement, en Suisse allemande la varroase sévit depuis quatre ans. 10 % des apiculteurs pratiquent la lutte intégrée. Par un tableau il nous montre le nombre de varroas qui tombent après le traitement à l'acide formique.

M. Dalphin, inspecteur cantonal de Genève, parle de la situation de la varroase dans son canton et de la difficulté de convaincre chaque apiculteur de faire les traitements nécessaires. M. Imforf nous conseille de congeler les plaques d'acide formique avant de les mettre dans nos ruches.

Il est bientôt 13 heures et le président lève l'assemblée en remerciant tous les orateurs; il nous invite à nous déplacer au réfectoire où un succulent repas nous attend, préparé par la cuisine de l'école.

La prochaine assemblée aura lieu dans le canton de Neuchâtel et sera présidée par le nouvel inspecteur cantonal.

Je tiens à remercier, au nom de tous les inspecteurs, notre président Robert Steiger pour la bonne organisation de cette journée.

A vous, chers inspecteurs, apicultrices et apiculteurs, je souhaite une bonne fin d'année, un joyeux Noël et que Dieu vous bénisse et vous accorde une bonne santé à vous et vos familles pour 1989, une bonne miellée l'an prochain et un plein succès dans la lutte contre le varroa.

Le secrétaire : U. Zaugg

Société d'apiculture du Gros-de-Vaud

En novembre, la saison 1988 est bien terminée pour nos petites abeilles ; le soleil en plaine est transformé en grisaille, nos protégées vivent déjà au ralenti et l'hibernation durera pas loin de cinq mois. Pour de nombreux apiculteurs, cette année a été très calme et l'extraction d'une ou deux récoltes n'a pas été fatigante.

Heureusement, l'activité de la section est restée pareille. La visite du rucher de M. Chevalley aux Motettes (hameau de Penthéraz) n'a pas été favorisée par le beau temps. A la fin de mai, le dimanche 29 était assez arrosé, mais une petite éclaircie a permis aux membres de voir de très belles hausses ; M. Chevalley était fier de nous présenter de beaux cadres pleins, confirmant ainsi cette cuvette des Motettes comme favorable à une bonne apiculture. Nos vifs remerciements à toute la famille Chevalley pour les belles tables garnies de délicieuses victuailles, bien arrosées, qui terminaient en beauté le moment passé là.

La course du 9 juillet, dont le but était le sommet du Chasseral, a été favorisée par un beau soleil et nous avons eu la chance de voir un magnifique panorama, à l'est comme à l'ouest.

Mais comme chaque année, il a fallu retrouver des apiculteurs pour intéresser notre petit monde. A quelques minutes

d'Yverdon, notre car s'arrêtait à la laiterie, où nous attendait M. Henri Méant, maître fromager à Villars-Burquin. Pour beaucoup de nos membres, voir arriver le lait des alpages situés bien au-dessus du village par pipe-line, voir aussi des milliers de litres de lait dans des cuves destinées à la fabrication des fromages (en moyenne 7 à 10 par jour), c'était du jamais vu ; de même aussi, voir dans plusieurs caves plus de 50 tonnes de belles pièces de fromage bien alignées sur les tablards était pour nous tous le plus beau moment de la journée. Nos vives félicitations à notre membre et ami Henri, à toute sa famille également, pour cette belle organisation de travail, où aucun jour de trêve n'existe.

Pour voir le plus beau rucher de toute la région, là c'était au-dessus du village où notre membre et ami Jules Maulay nous attendait chez lui. Visiter un rucher-pavillon de trente colonies sur un seul rang, avec en plus une quinzaine de colonies à l'extérieur, c'était aussi un très joli moment à passer pour nos apiculteurs. Quel dommage pour notre ami Jules, ses abeilles étaient en vacances, comme partout ailleurs. Un grand bravo à notre membre, à son épouse et nos vifs remerciements pour nous avoir présenté leur magnifique exploitation apicole.

Mais le plaisir de chacun continua en savourant la délicieuse collation offerte par ces deux familles, où l'excellent fromage maison, bien arrosé, mit notre petit monde en pleine forme pour toute la journée. Mille fois merci pour ce beau moment passé avec vous.

Le comité

Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds et environs

Assemblée générale du 26 octobre 1988

Il est 20 h. 15 lorsque le président Georges Darbre déclare ouverte cette assemblée d'automne.

Vingt-trois membres sont présents, alors qu'une dizaine sont excusés.

Rapports :

L'année apicole fut décevante et tous nous bouclons avec des chiffres rouges, dira le président. En effet, 1988 fut une année sans récolte, du jamais vu chez les anciens apiculteurs. Pourtant la société a connu une belle activité: souper annuel, course bien fréquentée au Stockhorn, réunissant 40 membres, et la traditionnelle journée des familles. Il relève l'élection d'Eric Aubry au poste de secrétaire de la FCNA et la nomination de Claude Pittet comme inspecteur cantonal adjoint. Félicitations à tous deux ! Il relève le décès de notre membre Willy Amstutz. Quant à la récolte, aucune pour certains, 1 à 2 kilos pour les plus chanceux. Un point positif tout de même: pas de varroase détectée dans le canton, ce qui nous donne un réel espoir pour 1989.

A son tour, le caissier présente les comptes, ils sont bien tenus et se soldent par un léger bonus. Bravo au caissier !

Maurice Loichat, au nom des vérificateurs, présente le rapport et prie l'assemblée d'en donner décharge au caissier, avec remerciements et félicitations pour son excellent travail.

Les trois rapports sont approuvés à l'unanimité, avec applaudissements pour les auteurs.

Suite à l'augmentation de 5 francs votée à l'assemblée des délégués de la SAR, le comité propose de ne pas reporter cette augmentation à la société, du moins pour 1989. Proposition acceptée à l'unanimité.

M^{me} Marie-Louise Gentil a demandé son entrée dans notre société. Elle possède déjà quelques colonies et les conseils de Ch. Schlunegger ont porté rapidement leurs fruits, puisque Malou se débrouille à merveille en apiculture. Elle est admise à l'unanimité membre de notre société par applaudissements.

Le président nous rappelle que M. Desaulles en est le président. Jeune et dynamique il dirige le comité de la FCNA formé d'un secrétaire, d'un caissier et des six

présidents des sociétés cantonales neuchâtelaises.

M. Rosselet envisage de démissionner de son poste de président à la SAR; une candidature neuchâteloise serait bienvenue, malheureusement aucune postulation dans le cadre de notre société.

Suite à la démission de M. Rosselet comme inspecteur cantonal, est nommé à ce poste M. P. Paratte, de La Chaux-de-Fonds; son adjoint sera Claude Pittet. Notre caissier Claude confirme qu'il n'y a pas de varroase détectée dans le canton, mais qu'elle approche de tous côtés. Il nous donne quelques conseils pour le dépistage et le traitement.

Lettre émanant de la Société coopérative de Cornaux qui achèterait du miel; malheureusement personne ne peut en vendre. Suite à la course annuelle chez Matthey, la maison remercie la société pour le cadeau reçu.

Date du souper annuel: 19 novembre; responsable: Ch. Schlunegger.

M^{me} Malou Gentil remercie Ch. Schlunegger pour ses précieux conseils et son dévouement; elle se déclare enchantée de l'ambiance de la société.

Cerné de plus en plus par la varroase, D. Gigon, dans le but de s'en protéger le plus longtemps possible, demande d'interdire tout déplacement d'abeilles, y compris ruchettes de fécondation. Une discussion nourrie s'en est ensuivie, bien inutile puisqu'un cas de varroase a été découvert dans notre cercle.

Il est 21 h. 45 lorsque le président lève la séance. **D.G.**

À VENDRE

matériel neuf, 34 corps de ruches DB 10 cadres, ép. parois 25 mm, Fr. 40.-/pièce.

Tél. (029) 4 79 66.